

CONSEIL MUNICIPAL DU 13.05.2019

L'An deux mille dix-neuf et le treize mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Alain JOSSE, Maire.

Etaient présents : MM. JOSSE Alain, TROUILLARD Jean, Mme MONÉRIE Nelly, MM. CHARON Gérard, Mme MAROLLES Elisabeth, MM. GIRARD Jean-Louis, LEHARENGÉ Gilles, NORMAND Jean-Claude, PINCELOUP Laurent, VOLLET Jean-Marie.

Mme MONERIE a été nommée secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE N° 01/2019 : BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il n'a pas été prévu assez de crédits pour l'entretien du réseau d'eau. Ainsi, il est nécessaire de procéder à une décision modificative afin de verser une subvention vers le budget eau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de prendre la décision modificative suivante :

- compte 615 232 « Entretien et réparation réseaux » - 6 000 €
- compte 67441 « Budgets annexes » + 6 000 €

DECISION MODIFICATIVE N° 01/2019 : BUDGET EAU

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il n'a pas été prévu assez de crédits pour l'entretien du réseau d'eau. Ainsi, il est nécessaire de procéder à une décision modificative.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de prendre la décision modificative suivante :

- compte 615 23 « Entretien et réparation réseaux » + 6 000 €
- compte 774 « Subventions exceptionnelles » + 6 000 €

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX EXERCICE 2018

Suite à un courrier reçu de la Préfecture, il s'avère qu'une erreur s'est glissée dans la délibération n°26/2019, en effet, le compte administratif présente un résultat de clôture :

- Déficitaire en investissement de 4 882,20 euros
- Excédentaire en fonctionnement de 17 974,11 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif des logements sociaux pour l'exercice 2018.

MISE EN PLACE DES PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE DU 26 MAI 2019

8 H – 10 H 30	Jean-Marie VOLLET	Laurent PINCELOUP	Nelly MONERIE
10 H 30 – 13 H	Jean-Claude NORMAND	Jean TROUILLARD	Jean-Louis GIRARD
13 H – 15 H 30	Elisabeth MAROLLES	Gérard CHARON	Alain JOSSE
15 H 30 – 18 H	Alain JOSSE	Gérard CHARON	Sabrina CADIEU

VENTE D'UNE PARCELLE

Monsieur le Maire informe qu'il a été sollicité par Mr Devoir pour l'achat de terrain sur la parcelle prolongeant sa propriété.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de vendre un morceau de la parcelle C 320, la Houdonnière au prix de 5 € le m². Tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de l'acheteur.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi par la trésorerie, sur une demande d'admission en non-valeur d'une créance émise à l'encontre de Mme Tournay.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte d'admettre en non-valeur la somme de 4,94 € due par Mme Tournay Michelle.

SUBVENTION AU BUDGET DE L'EAU

Le Conseil Municipal, décide de verser une subvention de 25 450 € du budget principal vers le budget de l'eau.

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS DIVERSES

Compte-rendu de réunions :

- Monérie Nelly Aquaval le 29/04
- Leharengé Gilles Salle de Souancé le 01/04
- Girard Jean-Louis Aquaval le 03/04

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement de l'association de St Georges pour l'élagage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Approbation de la séance du 13 mai 2019

Alain JOSSE		Jean TROUILLARD	
Nelly MONERIE		Gérard CHARON	
Jean-Louis GIRARD		Gilles LEHARENGE	
Elisabeth MAROLLES		Jean-Claude NORMAND	
Laurent PINCELOUP		Jean-Marie VOLLET	